

A nos partenaires et parties prenantes

Paris le 19 octobre 2015

Nous reconnaissons que l'une de nos obligations qui conditionne notre participation au Pacte Mondial des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une communication sur le progrès (COP). Cette dernière inclut une déclaration réitérant l'adhésion aux principes du pacte Mondial, une description des mesures mises en place depuis notre dernière communication et enfin une mesure des résultats obtenus.

Nous sommes sincèrement désolés de vous informer de notre retard dans la préparation, l'envoi et la mise à disposition du public de notre COP 2015, suite à l'indisponibilité pour de longues semaines des personnes en charge de ce dossier.

Nous vous prions donc de nous accorder un délai de grâce afin de publier notre COP qui sera envoyée au site du Pacte Mondial à des fins d'évaluation avant le 14 janvier 2016.

Cordiales salutations

Guy CURIEL

Directeur

